

Les Brèves Félines

République Française - Département de la Loire - Mairie de Saint Marcel de Félines

☎ 04-77-63-23-35 / mairie@saint-marcel-de-felines.fr

www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 56 – 2ème trimestre 2022

NUMERO 56

AVRIL 2022

EDITO

Vous l'aurez sans doute remarqué, les premières maisons viennent de surgir de terre sur le lotissement communal. Ce dossier complexe porté durant trois mandats se concrétise enfin et de belle manière puisque les ventes se multiplient. Grâce aux investissements financiers consentis par la commune, nous allons voir arriver de nouvelles familles qui viendront renforcer le centre bourg.

Je profite de l'occasion pour préciser que les recettes générées par la commercialisation des parcelles viendront directement abonder le remboursement des prêts contractés pour financer les travaux de viabilisation du lotissement. Un prêt vous engage...

Le Maire, Frédéric LAFOUGERE

Vie communale

VERGER COMMUNAL



La municipalité a souhaité mettre à l'honneur les enfants nés sur la commune en créant un verger communal dans lequel un arbre fruitier sera planté pour chaque naissance.

Ce nouvel espace, situé à proximité du lotissement, a vu le jour le samedi 5 mars. Ainsi, les élus accompagnés des enfants du Conseil Municipal des Enfants, ont accueillis les bébés nés en 2021 et leurs parents pour une petite cérémonie de plantation des premiers arbres, symbole de leur enracinement dans le village et de leur contribution au bien être de la planète.

Cette année, ce sont donc les arbres fruitiers de Lyham, Pablo, Robin, Leny, Zion et Joad qui ont pris place dans ce verger.

COMMEMORATION DU 19 MARS



Ce 19 mars, jour du 60ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, se réunissaient une nouvelle fois, anciens combattants, enfants élus du Conseil Municipal des Enfants, élus, félineois pour rendre hommage à toutes les victimes de cette guerre ; cérémonie d'autant plus émouvante dans le contexte de la crise Ukrainienne. Le mot de la fin est revenu aux anciens combattants qui ont tenu à rappeler combien la paix est précieuse.

ECOBUAGE

Le brûlage de végétaux est strictement interdit pour tous les particuliers (article 84 du règlement sanitaire départemental passible d'une contravention de 3^e catégorie).

Ces pratiques récurrentes en milieu rural sont à proscrire car, au-delà des troubles du voisinages et des risques d'incendie et d'accident, elles sont extrêmement polluantes par l'émission de particules fines et de composés cancérigènes. Des solutions alternatives existent, ainsi, la déchetterie d'Epercieux-Saint-Paul est accessible gratuitement pour tous les particuliers et il est également possible d'utiliser les techniques de compostage pour valoriser ces déchets verts.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Dans le cadre de leur projet d'installation de nichoirs et mangeoires à oiseaux, les enfants du Conseil Municipal des Enfants se sont retrouvés pour la préparation de ces équipements, en espérant qu'ils permettront la prolifération des oiseaux sur la commune.

Les nichoirs ont été disposés à différents endroits dans le village. Vous pourrez en apercevoir : dans la cour de la mairie, à la salle du temps libre, à l'étang, à la Côte, à Félines, à Sice, chemin de la station d'épuration, chemin du moulin Sévère, dans la cour de la Ruche et au verger communal du lotissement (rue du Verger). Trois mangeoires sont elles disposées dans le bourg. Lors de la période hivernale, les félineois sont invités à y déposer graines et différentes nourritures pour les oiseaux !

STATION D'EPURATION - LINGETTES BIODEGRADABLES



Les lingettes, comme les autres objets susceptibles de constituer des fils, ne sont pas très rapidement solubles ou biodégradables (sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, etc.) ; elles ne doivent jamais être jetés dans les toilettes.

Ces dernières posent de multiples problèmes : mise en panne des pompes et des organes mobiles qui entraînent des coûts supplémentaires (personnel, réparations...).

Les lingettes biodégradables se dégradent au bout de 90 jours au compost !

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

Elections présidentielles : 1er tour 10/04/2022 - 2ème tour 24/04/2022 Bureau de vote ouvert de 8h00 à 19h00

Elections législatives : 1er tour 10/06/2022 - 2ème tour 17/06/2022 Bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, **la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.**

Pour établir votre procuration, 3 manières :

- en ligne, avec le [téléservice MaProcuration](https://www.maprocuration.gouv.fr) <https://www.maprocuration.gouv.fr>

- avec le [formulaire disponible sur internet](#) à remplir et à imprimer. Ensuite, vous devrez obligatoirement aller en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité ([carte d'identité](#), [passeport...](#)).

- avec le formulaire (Cerfa n° 12668*03) disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité ([carte d'identité](#), [passeport...](#)).

MUTUELLE DE VILLAGE

Suzanne DAMIAN-FARJOT lance l'idée de la mise en place d'une mutuelle communale. Ce dispositif, indépendant de la mairie, consiste à regrouper les habitants d'une même commune **afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs**. Si vous souhaitez plus d'informations, vous êtes invités à la contacter par téléphone au 06.64.76.22.16. Si cette initiative rencontre son public, une réunion sera programmée pour en préciser les principes.

COMMERCE



Nous vous rappelons que "L'assiette félineoise" a ouvert ses portes depuis l'automne. Après plusieurs années à la tête du restaurant du bourg, Céline Frénéat a commencé une nouvelle aventure à Feurs. Ainsi, a-t-elle décidé de céder son fond de commerce à Mme Nadia Kacha qui vous accueille dorénavant du mardi au dimanche (épicerie - bar - restaurant).

LA MAIRIE RECRUTE!

La commune reconduit le recrutement pour un contrat lycéen/ étudiant (à partir de 16 ans) pour les mois de juillet et/ou août. Les jeunes recrutés travailleront essentiellement avec les personnels voirie/espaces verts.

Nous recherchons deux personnes : une personne du 18 au 29 juillet et une autre personne du 1er au 12 août 2022.

Nous invitons les jeunes félineois-félineises à apporter un CV et une lettre de motivation en mairie avant le 15 mai 2022.

ECOLE PUBLIQUE

Si vous envisagez la scolarisation de vos enfants à l'école communale pour la rentrée prochaine, il est important de procéder à leur inscription en contactant la directrice au 04 77 66 24 53 ou par mail ce.0420758w@ac-lyon.fr

Le sou des écoles ayant annulé son traditionnel carnaval en raison de la crise sanitaire, les élèves de l'école ont cette année célébré cette fête à l'école dans le cadre d'un projet pédagogique conduit par les enseignants durant la semaine du carnaval.

Ils ont confectionné des masques qu'ils ont pu présenter à leurs camarades lors d'un défilé organisé le vendredi après-midi. Ils ont ensuite pu partager un goûter offert par le sou des écoles.



AMENAGEMENT DE LA COUR DE LA CANTINE

Après l'emménagement de la cantine dans les locaux de la ruche, et grâce au chantier collectif mené l'été dernier par les parents d'élèves afin de préparer la cour, il était temps de penser un aménagement plus ludique de cet espace extérieur de la cantine.

Ainsi, en lien avec le projet « Alliance », intervention pilote d'éducation à la santé dans des écoles primaires de la région, pour lequel la commune a été sélectionnée, un travail participatif et consultatif des besoins et envies des enfants a été mené par la municipalité sur le premier trimestre 2021-2022.

Ce travail a abouti à l'élaboration d'un plan d'aménagement de la cour de la cantine. Cet aménagement a débuté courant février et va se poursuivre dans les semaines à venir. Ainsi, pour le plus grand plaisir des enfants, des jeux sportifs, jeux d'imitations, zones d'ombres.... fleurissent dans la cour et pourront en partie être également utilisés lors des locations de la salle de la Ruche. Petit désagrément toutefois, dès les premiers jours, nous avons dû faire face à un vol de matériel, incivilité décourageante puisqu'en premier lieu pénalisante pour les enfants... Espérons qu'il ne s'agit là que d'un malheureux évènement isolé et que les enfants pourront pleinement profiter de cet espace.



Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse à l'étang pour des raisons de sécurité et afin de ne pas détériorer le travail des espaces verts de cet espace de loisirs.

DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

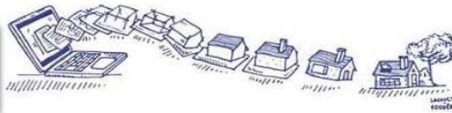
A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme

Vous disposez désormais de deux possibilités pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme sur le territoire de la Communauté de communes de Forez-Est

En mairie
En version papier



En ligne, en version dématérialisée, via « E-permis »
www.e-permis.fr



Simple

Je dépose ma demande en quelques clics



Rapide

Je n'ai plus besoin de me déplacer en mairie



Anti-gaspi

Plus besoin de photocopier le dossier en plusieurs exemplaires



Accessible

Le portail est ouvert 24h/24 et 7j/7



Pratique

Je suis la progression de ma demande en ligne



Sécurisé

Mon compte est personnel et confidentiel

Bénéficiez de nombreux avantages !!

Avant de débiter tous types de travaux (plantations, élagage d'arbres, extension, mur de clôture, terrassement...), la réglementation impose de réaliser des démarches préalables afin d'identifier les réseaux potentiellement présents sur la zone du chantier.

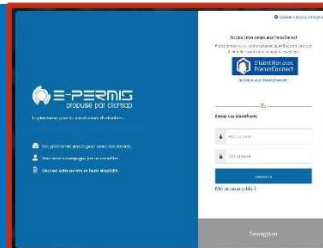
En tant que particuliers, le site <https://www.declarermonchantier.fr/> vous permet d'effectuer cette déclaration gratuitement.

Comment faire pour utiliser la plateforme « E-permis » ?

- Identifiez-vous soit en utilisant vos identifiants « France Connect », soit en créant un compte directement sur la plateforme
- Créer votre dossier en choisissant le type de demande (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire ...) et laissez-vous guider
- Déposez votre dossier (vous pouvez également sauvegarder votre demande et la déposer plus tard)

Après le dépôt sur « E-permis », que se passe-t-il ?

- Un accusé d'enregistrement électronique (AEE) vous est envoyé par mail (il constitue la preuve de votre dépôt et fait démarrer le délai d'instruction légal)
- Un accusé de réception électronique (ARE) vous est envoyé par mail dans un délai de 10 jours maximum à compter de l'AEE
- Ensuite l'instruction se déroule de la même manière que pour un dossier déposé en papier



Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire.

Pour l'inscription, elle doit se munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.

STOP AUX INCIVILITES !

Les agents trouvent régulièrement des dépôts sauvages d'ordures ménagères à proximité du tri sélectif, à la salle du temps libre notamment. Ces dépôts sauvages provoquent des nuisances olfactives, visuelles et polluent les sols. Nous comptons donc sur le civisme de chacun.



Vous souhaitez suivre les actualités et les manifestations de votre commune...

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante:
mairie@saint-marcel-de-felines.fr
par téléphone au 04 77 63 23 35 ou venir en mairie

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page facebook :
Commune de Saint Marcel de Félines.

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :
du lundi au vendredi de 8h à 12h



Vie associative

CLASSES EN 2

Le week-end du 25/26 février dernier a eu lieu la traditionnelle tournée des brioches. Ce ne sont pas moins de 245 brioches qui ont été vendues aux habitants du village. Pour cela, le bureau ainsi que les classards tenaient à remercier l'ensemble des habitants pour leur générosité et leur amabilité lors de cette tournée. Pour rappel, lors du 1^{er} tour des élections présidentielles qui aura lieu le 10 avril prochain, un stand de gaufres sera présent devant la mairie. Encore une fois, merci à tous !! Autre date à retenir, le concours de pétanque le 01/07/2022 à partir de 14h00 au stade de foot.

Le Président, André BILLAUD
Tel : 06.78.35.48.27



COMITE DES FETES



L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée le samedi 12 mars 2022, nous profitons une nouvelle fois pour remercier les bénévoles présents lors de cette réunion et appelons aux bonnes volontés qui souhaiteraient se joindre à nous.

Après un bilan de l'année 2021 rapide, les membres du bureau ont reconduit à l'unanimité leur engagement pour 2022.

Les personnes présentes bouillonnent d'idées pour les manifestations de 2022.

Suite à ces deux dernières années et aux conditions qui ont tué dans l'œuf toutes les manifestations, les membres du comité des fêtes et les bénévoles présents ont décidé de relancer les festivités au plus vite dès ce mois d'avril par un BAL afin de retrouver la convivialité féline qui nous a tant manqué ces derniers temps.

A vos agendas !!!

Le samedi 9 avril se déroulera le premiers BAL féline depuis plus de 2 ans, nous vous attendons nombreux pour "faire glisser les souliers". Le samedi 18 juin nous nous retrouverons pour le concours de pétanque suivi d'un repas.

PETANQUE DU MORILLON



Tous les féline et féline désirant pratiquer le sport pétanque sont invités à nous rejoindre les mercredis après-midi à 14h sur le terrain de sports, route de Saint Just la Pendue.

Samedi 26 mars dès 9h, deux équipes ont représentées le club à un concours officiel mixte à La Talaudière.

DON DU SANG

Suite à l'assemblée générale du 11 mars à Saint Just la Pendue, un nouveau bureau a été voté.

Sont élus :

Président : Thierry PHILIBERT (Saint Just la Pendue)

Vice-présidents : Hélène BOCHARD (Saint Cyr de Valorges)

Pierre DUTHEL (Sainte Colombe sur Gand)

Jean-Pierre THOMAS (Saint Marcel de Félines)

Secrétaire : Anaïs POYET (Saint Just la Pendue)

Secrétaire adjointe : Aurélie FELIX (Saint Just la Pendue)

Trésorière : Aurélie VERNE (Saint Just la Pendue)

Prochaine date à retenir : vendredi 10 juin de 15h à 19h à Sainte Colombe sur Gand, salle de basket.



**50^e et dernière
rando du 1^{er} Mai**

**Dimanche 1^{er} MAI 2022
Saint-Marcel-de-Félines**

50^e randonnée pédestre des "PAS PRESSES"
Site : www.lespaspresses.org

14 boucles de 5 à 39 km
des "Gorges de la Loire" aux "Montagnes du Matin"
(entre 67 % et 89 % de sentiers)

Petit déjeuner offert au départ jusqu'à 10 h 30

De 1 à 6 ravitaillements suivant parcours

Assiette du randonneur offerte à l'arrivée

Les écoliers de Saint Marcel et leur famille
toujours encouragés à participer

Les écoliers et leur famille inscrits avec le « Sou des Ecoles »
feront bénéficier à leur association de 2 € par marcheur.



**Dotation spéciale
50^e rando**

Animation et marché du terroir
des producteurs de Saint Marcel à partir de 10 h

Récompenses pour tous les moins de 10 ans

50 coupes données
aux groupes les plus nombreux ou les plus éloignés

50 corbeilles de produits du terroir
offertes tout au long de la journée

Super tombola gratuite avec 50 lots campagnards
à gagner pour les marcheurs présents
à la remise des coupes

Rens. : 04-77-70-92-57 ou 06-43-38-54-50 (B. Bissuel)
04-77-23-12-13 ou 06-84-09-44-04 (P. Letort)

250 bénévoles nécessaires à l'organisation

Nous avons toujours besoin de bonnes volontés !
Faites-vous connaître avant le 15 avril 2022...

ENTRETIEN DES CHEMINS



« Mon chemin j'y tiens... je l'entretiens »

Tout au long de l'année, des membres du groupe des « Pas Pressés » œuvrent pour l'entretien des sentiers avec l'aide de la commune par la fourniture des matériaux.

Dernières réalisations :

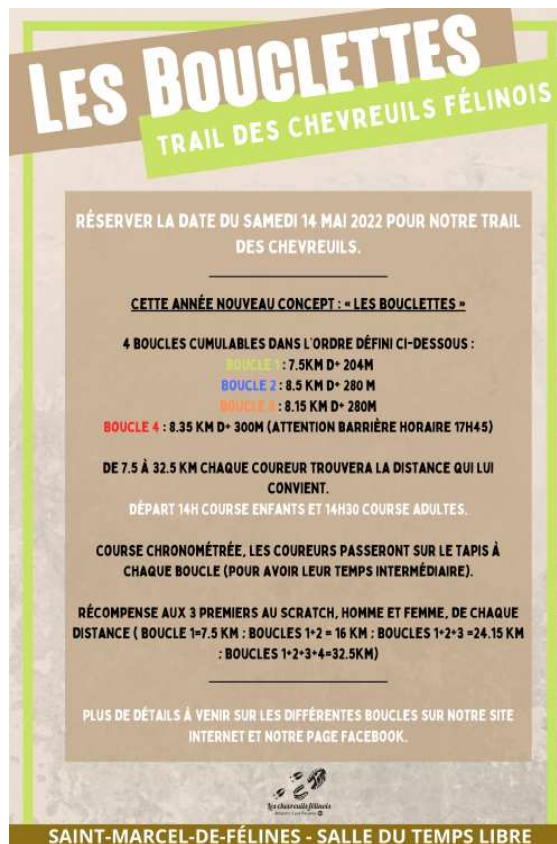
- Sécurisation parapets de passerelles
- Réfection de fossés
- Sécurisation descente chemin de « La Côte »
- Assainissement chemin « Puy Bayard »

CHEVREUILS FELINOIS



Une partie des chevreuils qui sont allés courir les 10 km et 21 km de FEURS

Les chevreuils continuent les sorties dominicales et celles et ceux qui le souhaitent participent à des courses selon leurs envies, leurs profils... Il s'attellent également à l'organisation du trail qui aura lieu cette année le 14 mai avec une nouvelle formule que vous pourrez découvrir sur le flyer ci-dessous !



ADOS FELINOIS

Retour sur La Loire en scène :

Le samedi 19 mars à l'espace lumière de Balbigny s'est déroulé La Loire en Scène, le concours de talents ligériens organisé par les ados félois 15-17 ans.

Ce fut une superbe soirée, qui afficha COMPLET en salle, en talent et en émotion !

Les vainqueurs du concours sont « NON STOP » un groupe de jeunes Hip-Hoper de Feurs, puis pour continuer le podium nous avons Robin qui a ému le public avec sa chanson et son jeune âge et pour finir, Loane et Méline qui ont dansés comme des reines leur rock sauté. Et enfin le coup de cœur du jury fut attribué à Lina Streng qui a ébloui le public et les jurés par sa prestation vocale et sa présence sur scène.

Ce fut une belle soirée, les jeunes sont contents du résultat, ce fut une belle réussite !

BRAVO à eux et on n'oublie pas de remercier les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de la soirée ainsi que tous les talents, qui sans eux, le spectacle n'aurait pas eu lieu !

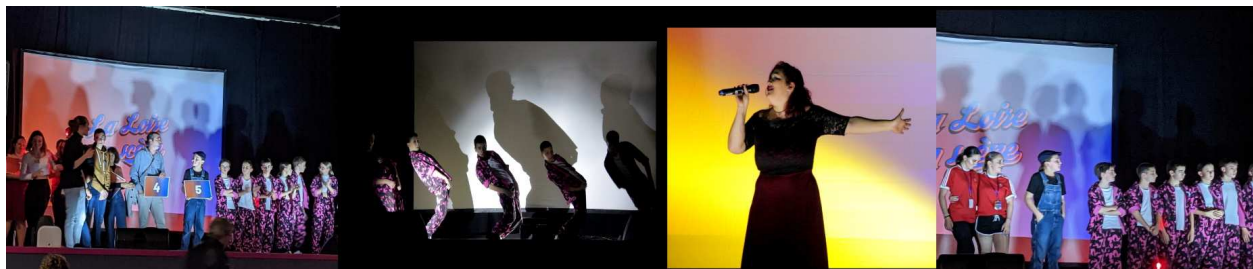
Et ça continue... les projets des 11-14 ans qui n'ont pas pu voir le jour en 2021, vont s'enchaîner en 2022 :

Vendredi 8 avril, 20h00 à la Ruche : Ciné Débat, avec l'association Triangle Rose de St Etienne. Entrée libre et gâteaux préparés par les jeunes. (Voir affiche)

Samedi 14 Mai, 14h00 à la salle du temps libre : Cross Kids, les ados organisent une course enfant gratuite en partenariat avec les Chevreuils Félois.

2 parcours proposés, un pour les 5-8 ans et un autre pour les 9-15 ans qui auront pour but de vous faire redécouvrir le bourg de St Marcel de Félines.

Samedi 11 Juin : Intersport 8-16 ans, spécial égalité homme femme. On vous en dira plus dans les mois à venir... mais retenez la date !



Les Ados vous proposent
un Ciné Débat avec
L'Association Triangle Rose



BAISERS CACHÉS
Pour un Ciné Débat sur l'homosexualité



Vendredi 8 Avril 2022
20h00 à la Ruche
St Marcel de Félines
Inscription obligatoire : 04 77 27 39 60
coordination@mjcussieres.com





BAL
SAINT MARCEL DE
FELINES

9 AVRIL 2022
SALLE DU TEMPS LIBRE
5€ L'ENTRÉE
OUVERTURE A 21H30

APPLICATION DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR

Saint Marcel de Félines

Solidarité Ukraine

en partenariat avec l'association des Pompiers Humanitaires Français
et le Lycée Carnot-Sampaix de Roanne

La Commune organise une collecte en faveur des réfugiés Ukrainiens.

• Dates des collectes :

- ✓ Mardi 5 avril 2022 de 16h00 à 18h30 à la Ruche
- ✓ Samedi 9 avril 2022 de 10h00 à 12h00 à la Ruche
- ✓ Dimanche 10 avril 2022 de 8h00 à 18h00 à la Mairie

• Liste des équipements et produits collectés *Merci de fournir uniquement du matériel non abîmé, non entamé, non périmé et figurant sur la liste ci-dessous :*

- Matériel de premier secours : Antiseptique (type bétadine) - compresses - bandes - sparadraps - pansements - pansements pour ampoules - couvertures de survie - sutures adhésives (type stéril strip)
- Produits pharmaceutiques : médicaments sans ordonnance non entamés non périmés
- Produits d'hygiène : savon - shampoing - dentifrice - brosses à dents - protections périodiques - papier toilette - rasoirs mécaniques - mousse à raser - couches
- Alimentation : produits secs ou en conserves- lait pour bébé
- Vêtements pour enfants : gants - bonnets - vestes - pulls - pantalons

Possibilité de faire un don à l'association des Pompiers Humanitaires Français en direction de l'Ukraine :

<https://www.helloasso.com/associations/pompiers-humanitaires-francais/formulaires/4>

Vous désirez donner du temps pour la collecte, le tri, la mise en cartons et en palettes... : Faitesvous connaître en mairie. Merci d'avance.

COMMUNE DE SAINT MARCEL DE FELINES - 11 PLACE DE LA MAIRIE - 42122 SAINT MARCEL DE FELINES
Tel : 04.77.63.23.35 Courriel : mairie@saint-marcel-de-felines.fr

MANIFESTATIONS

En raison de la crise sanitaire, ces manifestations sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

AVRIL :

- Vendredi 8 : Ciné débat « Baisers cachés », 20h, La Ruche, Les Ados Félineois
- Samedi 8 : Bal, Comité des fêtes, MTL*
- Samedi 9 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 10 : Vente de gaufres, Classes en 2 (A. BILLAUD)
- Vendredi 15 : Chemin de Croix à la Grotte de Félines, 15h (M. CHIRAT)
- Vendredi 15 : Réunion préparation 1er mai, 20h, MTL* (B. BISSUEL)
- Dimanche 17 : Chasse aux œufs, Château (A. TRIBUANI)
- Vendredi 22 : Réunion des bénévoles 1er mai, 20h, MTL* (B. BISSUEL)

MAI :

- Dimanche 1er : Marches des « Pas Pressés » MTL* (B.BISSUEL)
- Samedi 7 : Lâcher de truites à l'étang (C. BERTHOLET)
- Samedi 7 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Dimanche 8 : Commémoration fin de la guerre 1939-1945, 11h
- Samedi 14 : Trail des Chevreuils Félineois, MTL* (S. VERNE)
- Samedi 14 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Vendredi 27 : Réunion compte-rendu « Pas Pressés, 20h, MTL (B. BISSUEL)

JUIN :

- Samedi 4 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Vendredi 10 : Don du sang à St Just la Pendue, 15h à 19h (J-P THOMAS)
- Samedi 11 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 12 : Kermesse MAPA Chantepierre, 14h (M.C. PEILLON)
- Samedi 18 : Concours de pétanque au Stade de foot, 14h, Comité des Fêtes

JUILLET:

- Vendredi 1 : Concours de pétanque semi-nocturne à partir de 18h, Classes en 2 (A. BILLAUD)
- Samedi 2 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 2 : Fête de l'école, MTL*
- Samedi 9 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque

* Maison du Temps Libre